**Initiative Clé**

**Collaborative Local research Actions on Plant health and AgroSystems: CLAPAS**

**Actions incitatives pour des recherches**

**exploratoires**

**2024**

Les Initiatives Clés du programme d’Excellence I-SITE visent à répondre aux objectifs suivants :

* rassembler, dans un partenariat organisé, des compétences multidisciplinaires visant à produire des projets innovants d’intérêt général pour le territoire ou le consortium I-SITE,
* structurer une communauté scientifique,
* présenter un caractère structurant, novateur ou discriminant pour le site,
* générer des effets transformants et d’entraînement sur le plan de la recherche ou de la formation.

Dans le cadre de l’initiative clé "Une seule santé pour les plantes et les agrosystèmes" du Programme d’Excellence I-SITE, le projet CLAPAS met en œuvre son premier appels à projets liées à des actions incitatives pour des pour des recherches exploratoires pour investir des fronts de recherche. Ce programme est ouvert à toutes les structures de recherche sous tutelle des établissements de l’entente stratégique rattachées aux pôles de l’Université de Montpellier (CIRAD – CNRS –– INRAE – Institut Agro Montpellier – IRD) et dont les actions de recherche ont pour objet, au sens large, la santé des plantes et des agrosystèmes.

Le projet CLAPAS a pour but de promouvoir la recherche interdisciplinaire sur le phytobiome (ou exposome) des plantes cultivées (associant les plantes, leur environnement et les communautés de micro- et macro-organismes associées). Cette recherche est essentielle pour comprendre les réseaux d’interactions complexes au sein du phytobiome et leurs effets sur la santé des plantes, des sols et des agrosystèmes. L’utilisation de ces connaissances pour encourager la mise en place de pratiques agricoles plus durables est un des aspects clé de la gestion de la santé des plantes et des agrosystèmes, et contribue également à la préservation de l'environnement et à la santé humaine ou animale. Ces approches sont encore plus cruciales pour les pays du Sud où l’impact des changements climatiques est plus important. Par ailleurs, nombre d’outils, de méthodes et de concepts sont communs à l’étude des santés humaine, animale et végétale (mécanismes de transmission des parasites, modèles épidémiologiques, mesures de quarantaine, etc.) et peuvent être partagés pour une approche intégrée de la santé (concept *One Health*).

Les objectifs de ces recherches sont d’anticiper les risques (« **prévoir/surveiller/ se préparer** »), d’envisager et d’évaluer des solutions et stratégies de gestion («**prévenir/guérir** »), et d’évaluer les impacts de ces solutions (« **réparer/renforcer la résilience** ») sur les agrosystèmes.

Cet AAP vise à soutenir des actions de recherche exploratoires ou à consolider des actions **entre au moins deux unités de recherche** **différentes** rattachées aux pôles de l’Université de Montpellier pour investir des fronts de recherche relevant des thématiques suivantes :

1) les mécanismes et l’écologie des interactions biotiques dans les agrosystèmes et les écosystèmes naturels associés;

2) le rôle des microbiotes dans l’adaptation de l’hôte à son environnement;

3) l’épidémio-surveillance, les routes d’invasion et les dynamiques adaptatives des populations de micro- et macro-organismes

**Des approches en sciences humaines et sociales** sur le rôle/ l’impact des pratiques agricoles et leurs déterminants socio-économiques, y compris les pratiques de gestion des risques sanitaires de protection la santé des agrosystèmes seraient bienvenues.

Conformément aux ambitions retenues du projet CLAPAS, cet AAP encourage fortement les projets d'amorçage, **la prise de risque et l'originalité**. La soumission de projets de recherche **interdisciplinaires, tournés vers le Sud**, ou l’initiation de nouvelles collaborations sont également recherchées.

**MONTANTS DISPONIBLES**

Montant maximum d’aide par projet : 10 k€

Montant global potentiel pour cet AAP 2024: 90 k€

*(un autre AAP de ce type et d’un montant global supérieur aura lieu en septembre 2024 pour permettre d’associer des étudiants de Master)*

Les fonds alloués seront disponibles jusqu'à fin 2025. Les coûts suivants sont éligibles : frais de fonctionnement, gratifications de stage, équipement (tout achat> 500€), externalisation/sous-traitance, frais de mission et frais de déplacement.

**CALENDRIER**

|  |  |
| --- | --- |
| **ETAPES** | **DATES** |
| Lancement de l’AAP | 25/03/2024 |
| Date limite de dépôt de dossiers | 03/05/2024 |
| Envoi aux évaluateurs internes | 06/05/2024 |
| Analyse des dossiers en Commission de sélection | 24/05/2024 |
| Annonce des résultats | 27/05/2024 |
| Mise à disposition des crédits | Début juin-24 |

**MODALITÉS DE SOUMISSION**

Les dossiers sont soumis au format Word selon le modèle à télécharger.

Les projets doivent être conçus pour une durée de 1 an à 18 mois et rédigés en français. Les propositions doivent être retournées par email à [diana.fernandez@ird.fr](mailto:diana.fernandez@ird.fr). Un accusé de réception sera envoyé dans les 48 heures.

Les projets doivent avoir été visés par les directeur.trice de chaque structure de recherche.

Les projets devront s’inscrire, autant que possible, dans la démarche de science ouverte, en rendant les données produites faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables (FAIR).

Les porteuses et porteurs des projets retenus s’engageront à fournir une illustration graphique résumant leur projet pour affichage sur le site web, et à présenter les résultats des actions menées lors de séminaires inter-unités, au début et à l’issue de leur projet.

**PUBLIC VISÉ**

Chercheurs, enseignant-chercheurs, ingénieurs. Le projet impliquera nécessairement deux partenaires issus d'unités différentes et impliquant des compétences différentes.

**COMITE SCIENTIFIQUE**

Les projets seront évalués par un conseil scientifique paritaire, multidisciplinaire et qui associe des experts externes issus également de pays du Sud. Chaque proposition sera évaluée par deux membres du comité d'évaluation scientifique.

**Critères de sélection**

Les critères d'évaluation sont la qualité et l'originalité du projet scientifique, et la complémentarité de la collaboration.